



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS // Tél. 01 43 71 30 40

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Président de la Fédération Photographique de France

Courriel : president@federation-photo.fr // 06 23 04 73 25

Mot du Président - janvier 2023

Nous débutons l'année, avec toujours la même volonté, celle de faire avancer notre Fédération. Janvier, avec un premier Conseil d'Administration et un ordre du jour important. Il est vrai qu'en termes d'organisation, en quelques années, nous sommes passés, pour les CA, de 2 rendez-vous annuels à Paris, à des rendez-vous environ tous les deux mois en visioconférence. Notre souci de partager les informations et de trouver ensemble les réponses aux multiples questions, demande des moments d'échanges plus rapprochés, plus efficaces. Ainsi, le CA se réunit plus fréquemment et les économies de fatigue, de déplacements, d'hébergements, sont très appréciables. Un premier CA durant lequel nous avons évoqué la saison à venir avec, tout d'abord, l'arrivée d'une nouvelle secrétaire, Sandra Reignoux, venue remplacer Pascale partie pour une retraite bien méritée.

Concernant les compétitions nationales, le CA y sera représenté et vous avez pu voir, dans *La Lettre* de décembre, la répartition avec « qui va chez qui ». Il nous semble important en cette année 2023, après des épisodes compliqués de présence et de faire ensemble, d'être au plus près et d'encourager les clubs, les UR, les commissaires, qui reçoivent ou organisent ces compétitions. N'hésitez pas à vous rapprocher du représentant FPF, pour lui faire part de vos questions, de vos propositions.

En juin, les 16 et 17, nous serons à Chambéry pour le 2^{ème} Festival Photographique de la Fédération, occasion, s'il en est, de rencontres autour de la photo, avec quelques nouveautés et, bien sûr, les traditionnelles cérémonies des remises de prix.

Concernant les Festivals sur lesquels la Fédération est bien présente, il faut rappeler que les Expositions Prestige, connaissent un franc succès et que les auteurs fédérés rencontrent un public nombreux, dans de belles conditions. Une précision importante en termes de communication : tous les clubs fédérés qui organisent des expositions, des événements photographiques doivent, s'ils veulent que la communication de leur action soit diffusée sur le site FPF ou sur les réseaux sociaux, faire figurer le logo du club, ceux de l'UR et de la Fédération. Pas de logo, pas de diffusion ! Et pour les clubs ou actions non fédérés qui souhaitent communiquer par le biais de la FPF, il faut rappeler qu'il existe la demande d'agrément faisant office de label FPF qui peut être attribué, et c'est gratuit !

Vous commencez à recevoir des informations sur les Assemblées Générales - Extraordinaire et Ordinaire - qui jalonnent la vie fédérale et son fonctionnement. Également, appel à candidatures pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Collèges afin de venir renforcer ou apporter un sang nouveau à notre structure : ainsi va la vie des associations. Alors, si certains veulent rejoindre la Fédération, la porte est ouverte. Pour le 1^{er} et le 3^{ème} Collège tous les adhérents peuvent candidater ; quant à la composition du 2^{ème} collège, seuls les présidents d'UR sont concernés.

Pour les plus pessimistes et les plus grincheux, sachez qu'à ce jour la Fédération voit ses effectifs croître de près de 3 % en cette année « après Covid » : nous comptons à ce jour, 8375 adhésions - adhérents et clubs.

Merci à tous ceux et celles qui continuent à faire confiance à la Fédération en venant la soutenir par leur adhésion et leur investissement.

Jean Saleilles

Président de la Fédération Photographique de France